

SAS 888 EVENTS

Société par actions simplifiée (SAS)

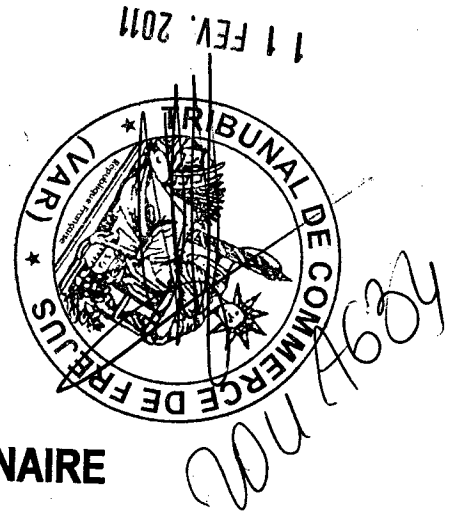
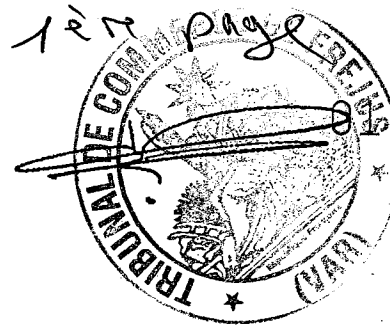
AU CAPITAL DE 5.000 €

SIEGE SOCIAL : Boulevard du Colonel Dessert

RN7

83480 PUGET SUR ARGENS

RCS FREJUS B 521 911 198



ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

EN DATE DU 31 DECEMBRE 2010 A 17 H

L'AN DEUX MILLE DIX ET LE TRENTE ET UN DECEMBRE A DIX SEPT HEURES

ACTE DE DISSOLUTION

Les associés de la Société se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire.

SONT PRESENTS OU REPRESENTES

NOMS	NOMBRE D'ACTIONS	EMARGEMENT
Pascal KORHEL	251	
Eric VERDIER	249	
TOTAL	500	Actions de 10 €

Total égal au nombre d'actions composant le capital social.

Etant précisé que ce tableau tient lieu de feuille de présence.

Monsieur Eric VERDIER Président de la Société, préside l'Assemblée et rappelle l'Ordre du Jour :

ORDRE DU JOUR

- . DISSOLUTION DE LA SOCIETE
- . NOMINATION DU LIQUIDATEUR
- . FIXATION DU SIEGE DE LA LIQUIDATION
- . QUESTIONS DIVERSES

Il dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- le rapport du Président
- le texte des résolutions proposées

et donne ensuite lecture du rapport du Président.

La discussion est ouverte.

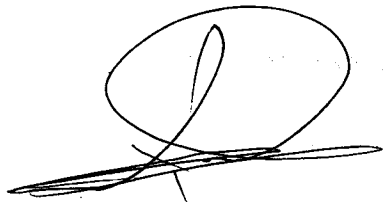
Monsieur Eric VERDIER rappelle :

- Que la Société a été constituée aux termes d'un acte SSP en date à CAGNES/MER du 8 avril 2010 enregistré au SIE DE DRAGUIGNAN-NORD le 12 AVRIL 2010 – Bordereau N° 2010 / 814 – case n° 33
- Que le capital social de 5.000 € est divisé en 500 actions de 10 € chacune numérotées de 1 à 500
- Que ladite Société est immatriculée au RCS de FREJUS sous le n° B 521 911 198
- Que l'objet social de la Société est : La mise a disposition de bateaux avec ou sans skipper, de véhicules terrestres sans chauffeur, d'aéronefs avec ou sans pilote
- L'exploitation de bateaux, véhicules terrestres, aéronefs et autres services pouvant s'y rattacher tels que restauration, hôtellerie, sport, formations dans tous les domaines, organisation de manifestations et séminaires.
- Et toutes activités annexes, connexes ou complémentaires se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus énoncé.
- La participation de la société par tous moyens directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se attacher à son objet par voie de création de société nouvelle, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités.
- Et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à son objet ou à tous objets similaires ou connexes.
- Que le siège social de la Société est :

Boulevard du Colonel Dessert

RN7

83480 PUGET SUR ARGENS





- Que le Président de la Société est Monsieur Eric VERDIER.

Ceci exposé et plus personne ne demandant la parole, Monsieur Eric VERDIER met successivement aux votes les résolutions suivantes :

RESOLUTIONS

PREMIERE RESOLUTION

DISSOLUTION DE LA SOCIETE

L'Assemblée Générale après avoir entendu la lecture du rapport du Président approuve ledit rapport et décide la dissolution anticipée de la Société et sa mise en liquidation amiable à compter de ce jour.

Cette dissolution sera effectuée conformément aux statuts.

UNANIMITE

DEUXIEME RESOLUTION

NOMINATION D'UN LIQUIDATEUR

Monsieur Eric VERDIER
Né le 26 décembre 1964 à LILLE (59)
demeurant Place de la Mairie
BP 18
83580 GASSIN

Président de la Société est désigné aux fonctions de Liquidateur avec les pouvoirs les plus absolus pour réaliser l'actif et apurer le passif.

UNANIMITE

TROISIEME RESOLUTION

SIEGE DE LA LIQUIDATION

Le Siège de la liquidation est fixé au siège social de la société :

Boulevard du Colonel Dessert
RN7

83480 PUGET SUR ARGENS

UNANIMITE

QUATRIEME RESOLUTION

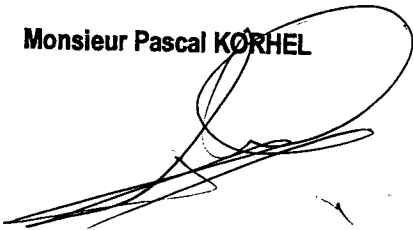
POUVOIRS

Tous pouvoirs sont conférés au porteur d'un original des présentes pour accomplir les formalités requises par la Loi.

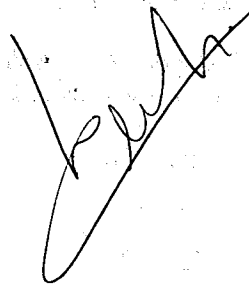
UNANIMITE

PLUS RIEN N'ETANT A L'ORDRE DU JOUR, LA SEANCE EST LEVEE ET DE TOUT CE QUE DESSUS IL A ETE DRESSE LE PRESENT PROCES-VERBAL, QUI APRES LECTURE A ETE SIGNE PAR LES ASSOCIES.

Monsieur Pascal KORHEL



Monsieur Eric VERDIER



Ext 918

Enregistré à : SIE DE DRAGUIGNAN-NORD

Le 28/01/2011 Bordereau n°2011/210 Case n°16

Enregistrement : 375 € Pénalités :
Total liquidé : trois cent soixante-quinze euros
Montant reçu : trois cent soixante-quinze euros

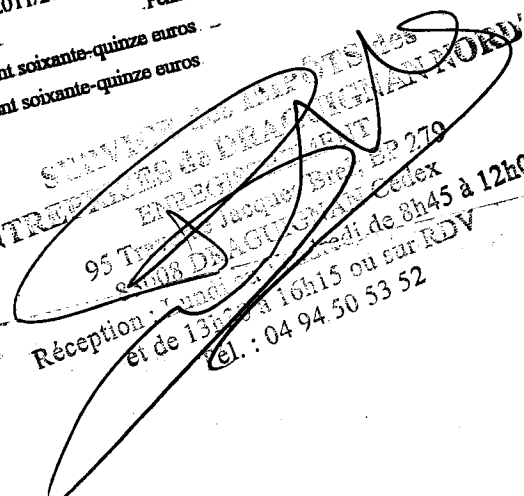
L'Agent

SUIVANT LES DISPOSITIONS
ENTREPRISES DE DRAGUIGNAN-NORD

95 Tr. de la République Bp 279
81008 DRAGUIGNAN Cedex

Réception : Lundi de 13h à 16h15 ou sur RDV
et de 13h à 16h15 ou sur RDV

tel. : 04 94 50 53 52



SAS 888 EVENTS

Société par actions simplifiée (SAS)

AU CAPITAL DE 5.000 €

SIEGE SOCIAL : Boulevard du Colonel Dessert

RN7

83480 PUGET SUR ARGENS

RCS FREJUS B 521 911 198

RAPPORT DU PRESIDENT A L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE EN DATE DU 31 DECEMBRE 2010 A 17 H

Notre société n'ayant plus d'activité il convient de décider de sa dissolution anticipée et de sa mise en liquidation amiable à compter de ce jour. Cette dissolution sera effectuée conformément aux statuts.

**Monsieur Eric VERDIER
Né le 26 décembre 1964 à LILLE (59)
demeurant Place de la Malrie
BP 18
83580 GASSIN**

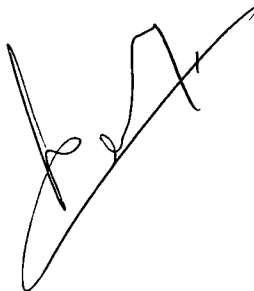
sera désigné aux fonctions de Liquidateur avec les pouvoirs les plus absolus pour réaliser l'actif et apurer le passif et le Siège de la Liquidation sera fixé au siège social de la société :

Boulevard du Colonel Dessert

RN7

83480 PUGET SUR ARGENS

**LE PRESIDENT
Monsieur Eric VERDIER**



SAS 888 EVENTS

Société par actions simplifiée (SAS)

AU CAPITAL DE 5.000 €

SIEGE SOCIAL : Boulevard du Colonel Dessert

RN7

83480 PUGET SUR ARGENS

RCS FREJUS B 521 911 198

TEXTE DES RESOLUTIONS PROPOSEES A L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE EN DATE DU 31 DECEMBRE 2010 A 17 H

PREMIERE RESOLUTION

DISSOLUTION DE LA SOCIETE

L'Assemblée Générale après avoir entendu la lecture du rapport du Président approuve ledit rapport et décide la dissolution anticipée de la Société et sa mise en liquidation amiable à compter de ce jour. Cette dissolution sera effectuée conformément aux statuts.

DEUXIEME RESOLUTION

NOMINATION D'UN LIQUIDATEUR

Monsieur Eric VERDIER
Né le 26 décembre 1964 à LILLE (59)
demeurant Place de la Mairie - BP 18
83580 GASSIN

Président de la Société est désigné aux fonctions de Liquidateur avec les pouvoirs les plus absolus pour réaliser l'actif et apurer le passif.

TROISIEME RESOLUTION

SIEGE DE LA LIQUIDATION

Le Siège de la liquidation est fixé au siège social de la société :
Boulevard du Colonel Dessert - RN7
83480 PUGET SUR ARGENS

QUATRIEME RESOLUTION

POUVOIRS

Tous pouvoirs sont conférés au porteur d'un original des présentes pour accomplir les formalités requises par la Loi.

LE PRESIDENT
Monsieur Eric VERDIER

